

# Drôme

**MONTAGNE /** Les groupements pastoraux (GP) gèrent en commun leurs troupeaux et sont aidés pour aménager les alpages qu'ils valorisent collectivement. Jocou en est un bel exemple.

## Jocou, un alpage géré par six éleveurs

Les groupements pastoraux (GP) rassemblent des éleveurs gérant en commun leurs troupeaux. Ils valorisent collectivement des surfaces pastorales. Dans la Drôme, ils sont de deux types. Les GP classiques gèrent collectivement les troupeaux de plusieurs éleveurs en embauchant très souvent des bergers. Les autres sont les groupements pastoraux à gestion concertée (GPGC). Ceux-ci aménagent en concertation leurs estives et parcours sans forcément mélanger leurs troupeaux. « Ils permettent d'entretenir des zones peu productives mais à forte valeur écologique et de conserver un tissu social », confie Dominique Narboux, technicienne à l'association départementale d'économie montagnarde (Adem). Il ne faut pas confondre les GP avec les associations foncières pastorales (AFP) qui, elles, sont des regroupements de propriétés dans une organisation collective de la mise en valeur d'un territoire.

### 350 hectares et 1 100 brebis

Le GP de Jocou a vu le jour en 1991 sur la montagne du même nom, dans le Haut-Diois. Ce GP classique s'étend sur quelque 350 hectares de la commune de Glandage principalement et un peu de Lus-la-Croix-Haute. Auparavant, aucun éleveur de Glandage n'y faisait paître ses animaux. L'alpage était utilisé par un éleveur ayant un troupeau important. Lorsqu'il a changé d'activité animale,

l'Adem a aidé à la création du GP de Jocou. Aujourd'hui, ce groupement (présidé par Rémy Légaut) rassemble six éleveurs d'ovins : un de Die, un de Menglon, un de Miscon, un de Boulc et deux de Glandage. 1 100 moutons (troupeaux de 25 à 320 brebis gestantes ou vides) paissent chaque été sur cet alpage du 20 juin au 30 septembre.

« Le groupement de Jocou a toujours rassemblé cinq ou six éleveurs, explique Didier Oddon, son trésorier qui est aussi le représentant des GP classiques au sein de l'Adem. Lorsqu'il y a un sortant, il est remplacé par un autre. C'est la capacité de l'alpage qui nous gère. »

### Des aménagements aidés

Aider à la mise en œuvre des trois outils que sont les GP, AFP et conventions pluriannuelles de pâturage est du rôle de l'Adem. Elle a donc accompagné la mise en place du GP de Jocou dans la définition de son mode de fonctionnement, la rédaction de son règlement intérieur, le montage des dossiers d'aménagements de l'alpage, PHAE<sup>(1)</sup> et MAE-T<sup>(2)</sup> collectives, la convention pluriannuelle de pâturage signée avec les propriétaires (communes de Glandage, Lus-la-Croix-Haute, ONF<sup>(3)</sup> et un privé)...

« Au départ, cette montagne était très mal équipée », font remarquer Didier Oddon et Dominique Narboux. Entre 1992 et 2009, le GP de Jocou a constitué sept dossiers de travaux. Un chalet principal a été construit en 1999, puis un abri en



Sur les alpages utilisés par des GP, le niveau d'équipement est meilleur qu'ailleurs.

crête en 2005 suite à des attaques de loups en 2001, 2003 et 2004 (deux à trois brebis tuées chaque fois). Un accès à l'alpage a aussi été aménagé avec l'ONF. D'autres travaux ont été réalisés : un parc infirmerie, un parc de tri, des clôtures, le captage d'une source, un stockage d'eau d'abreuvement (citerne souple), l'aménagement d'un point d'abreuvement (abreuvoirs), du débroussaillage de genêts, du dépressage et de l'élagage de pins. Le montant total de ces travaux s'est élevé à 141 500 euros, financés en moyenne à 65%. « L'autofinancement est à la charge des GP, d'où l'importance des mesures collectives PHAE et MAE-T », note Dominique Narboux. Elles permettent l'autofinancement des travaux et de réduire le coût de l'alpage à la brebis. »

### Une montagne bien équipée

En raison des attaques de loups, des parcs de nuit ont été mis en place (sans souscrire aux aides à la protection des troupeaux). Ils sont tournants pour ré-

partir la fumure autour de la cabane. Et des mesures de protection (avec aides) ont été souscrites pour la première fois en 2013, après une autre attaque de loup en 2012 (quatre brebis tuées). Cela a permis le regroupement de nuit du troupeau. En outre, une partie du salaire du berger étant ainsi prise en charge, une aide-bergère a pu être embauchée pour renforcer le gardiennage.

« La montagne, l'été, c'est une partie de notre exploitation, confie Didier Oddon. Ce sont des surfaces en herbe supplémentaires pour nos troupeaux et du temps

dégagé pour d'autres travaux agricoles. En plus, aller en montagne collectivement est un avantage car on est davantage aidés qu'individuellement. » Dominique Narboux souligne : « Dans l'ensemble des montagnes utilisées par des GP, le niveau d'équipement est meilleur qu'ailleurs ». Et Didier Oddon ajoute : « Une montagne bien équipée est synonyme de bonne gestion ». ■

Annie Laurie

(1) PHAE : prime herbagère agro-environnementale.  
(2) MAE-T : mesures agro-environnementales territorialisées.  
(3) ONF : office national des forêts.

**ETAT DES LIEUX /** Notre département compte 25 groupements pastoraux classiques et 37 à gestion concertée.

## 62 groupements pastoraux en Drôme

### ➤ Groupements classiques

25 groupements pastoraux (GP) classiques sont en place dans notre département. En tout, ils regroupent 130 éleveurs utilisant autour de 10 000 hectares. Ces alpages appartiennent principalement à des collectivités locales (peu sont privés). L'effectif total des trou-

peaux est d'environ 20 000 ovins, 1 500 bovins et 130 chevaux.

Les GP drômois ont pour seule activité la garde d'animaux.

En 2013, 22 emplois salariés. Et 9 éleveurs tiraient une partie de leur revenu de la garde d'animaux (prestation).

24 GP bénéficient d'une PHAE collective et 8 sont engagés dans une MAE-T

liée à un site Natura 2000. Parmi les 20 GP ayant des ovins, une quinzaine bénéficient de mesures de protection des troupeaux contre le loup.

### ➤ Groupements à gestion concertée

37 groupements pastoraux à gestion concertée (GPGC) regroupent 310 éleveurs de brebis, vaches, chèvres et chevaux. Les GPGC ne sont pas éligibles à la PHAE ni aux MAE-T collectives. À savoir, les éleveurs peuvent être à la fois dans un GP classique et un GPGC.

### ➤ Aménagements réalisés

Le montant global des équipements pastoraux réalisés dans la Drôme entre 1988 et 2013 s'élève à 7,5 millions d'euros (dont 2,2 de 2009 à 2013). Types d'aménagements : clôtures (42 %), abreuvement des troupeaux (21 %), habitats de bergers (12 %), gestion des milieux (11 %), contention (5 %), accompagnement par l'Adem (5 %) et accès (4 %). ■

**SOUTIENS /** Les collectifs pastoraux bénéficient d'aides financières et sont épaulés par l'Adem.

## Le pastoralisme collectif est accompagné

Cinq plans pastoraux territoriaux (PPT) portés par les territoires sont en place dans notre département depuis 2009 : Diois, Vallée de la Drôme-Pays de Dieulefit, Baronnies provençales, Royans-Vercors et réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors. Il s'agit d'un dispositif de la Région. Dans ce cadre, les GP pou-



Didier Oddon (membre du GP de Jocou) et Dominique Narboux (technicienne de l'Adem).

vaient bénéficier de financements pour des aménagements pastoraux à hauteur de 75 % jusqu'en 2013 : 37,5 % de l'Union européenne (Feader<sup>(1)</sup>), 37,5 % de la Région et du Département ; le reste (25 %) étant de l'autofinancement. Ils peuvent aussi bénéficier de l'aide à la protection des troupeaux contre les grands prédateurs.

Selon Stéphanie Retourney, responsable du pôle développement rural à la DDT, la nouvelle Pac ne devrait pas amener de changements. Du retard a été pris dans la mise en place du Feader 2014-2020, qui passe sous l'autorité de gestion de la Région. Ne pouvant supporter

un temps de latence, les mesures de protection des troupeaux contre

les grands prédateurs sont maintenues. Par contre, les mesures relatives aux aménagements pastoraux sont actuellement en « stand-by ».

Les GP sont aussi éligibles à la PHAE collective et, dans les zones Natura 2000, à la MAE-T.

Quant à l'Adem<sup>(2)</sup>, elle conduit différentes actions en faveur du pastoralisme : organisation du domaine pastoral, montage de dossiers, diagnostics, suivi de la prédation, formation des bergers (avec des services pastoraux du massif des Alpes et des CFPPA)... ■

### Un temps de transition



Deux chiffres illustrant les GP drômois : 440 éleveurs aujourd'hui et 7,5 millions d'équipements réalisés depuis 1988.